

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement たったいたい人の							
	1. intitulé du projet								
HELISURFACE DU BELVEDERE DE BOIS COURT									
t ooko ahaanka oo ahaanka oo ahaa									
	u (ou des) maîlre(s) d'ouvrage ou du (ou de	s) pélilionnairé(s)							
2.1 Personne physique Nom THIEN AH KOON	Prénom André								
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	COMMUNE DU TAMPON								
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale									
RCS / SIRET 219 740 22	2 <mark>12 00019 Forme juridiqu</mark>	e 7210 Commune / APE 8411Z APG							
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoir	re nº1							
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et crifères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet								
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard d (Préciser les éventuelles rubriques issues d								
(8) AERODROMES	Construction d'un aérodrome dont la pfait moins de 2 100 mètres	piste de décollage et d'atterrissage							
	(critères du décret 2016-1110 du 11 a	oût 2016 modifiant le R. 122-2)							
	4. Caractéristiques générales du projet ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8,1								
4.1 Nature du projet, y compris les éver		au tormulaire							
Matérialisation d'une surface (DROPZO système de récupération des hydrocar	ONE) pour hélicoptères + aires de stationne bures	ment + dispositif de sécurisation +							
A minima, aménagement d'une aire en A maxima cette aire serait recouverte d	ngazonée d'une couche en béton (20 cm d'épaisseur e	environ)							
		environ)							
A maxima cette aire serait recouverte		environ)							

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Développement économique, selon 2 axes

- 1/ Développement touristique des Hauts du Tampon, de la Ville, de la Réunion > Démocratiser l'accès à la découverte de paysages par l'hélicoptère
- 2/ Développement de la filière de transport héliportés > Favoriser le désenclavement de certaines zones dont l'accessibilité est rendue ardue de par leur relief

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

- Dégagement de la zone au regard de l'aéronautique (arbres, obstacles divers)
- Désengazonnement de la zone et mise à niveau légère du terrain
- Marquage au sol + réalisation d'une couche bitumée si nécessaire
- Peinture au sol
- Installation de manches à air (homologuées)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modalités de gestion et d'exploitation de l'aérodrome seront à préciser à la lumière des rendus de l'étude de faisabilité (lot économique).

Il serait probablement envisageable de positionner un prestataire spécialiste (ou pas) sur la gestion de la plateforme, gestion type DSP.

Toute compagnie d'hélicoptère + services publics seraient invités à utiliser l'hélistation, sous condition de redevance (convention d'occupation)...

Inscription sur liste ministérielle cf. procédure communiquée lors de du 2 novembre 2017	e la réunion du 21 septembre 2016 en Sous	Préfecture + courrier du DEAL en date
	u projet et superficie globale de l'opération - pré ndeurs caractéristiques	éciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Au plus, au sol, une aire de 100 m Cf. plans de l'étude aéro du BET F	x 100 m (compris stationnements) PACIFIC HELICONSULT	mètres
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'impiantation	Coordonnées géographiques long.	
LE TAMPON Plaine des Cafres 27ème Champ de Foire Etude aéro : Pt GPS CDF 7	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long. Point d'arrivée : Long. Communes traversées :	o_'_"_ Lato_'_"_
	Jolgnez à voire demande les annexes n	° 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oul, cette installation environnementale ? 4.7.2 Si oul, décrivez sommairen différentes composantes de vol indiquez à quelle date il a été a	re projet et	ant? Oul O Non 🕲 valuation oul O Non O

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pauvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le sife intérnét du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.tr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-f-il ;	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'interet écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	0		Type II 040030024 Hauts du Tampon et de l'Entre Deux Numéro régional : 008 70000
En zone de montagne ?	0		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		0	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		O	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halleutique ou un parc naturel régional ?		O	(Rmq : PNR aire d'adhésion, mais non adhérent)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant; en cours d'élaboration ?	ם	O	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	۵	Ō	(Rmq : Cirques, pitons, remparts UNESCO)

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	۵	O	PPRN inondation et mouvement de terrain approuvé le 20 octobre 2017 PPRT approuvé 31 octobre 2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?		0	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		O	
D'un site classé ?	D	O	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnément et la santé humaine au vu des informations disponibles:

6.1 Le projet envisagé est-li <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oul	Non	De Ap	e quelle no préciez so	ature ? D ommaire	e quelle ment l'in	impor	lance ? otentie		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oul, dans quel milieu ?	D	Ø								
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ø	•							
Ressources	Est-II excédentaire en matériaux ?		0								
	Est-II déficitaire en matériaux ? Si out, útilise-1-II les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		O								
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		•								
	Si te projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	۵	0								

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		O	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		O	y
	Est-II concerné par des risques technologiques ?		0	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		O	
	Engendre-1-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	0	0	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	0	ם	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	0		

		·/···	7	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		0	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	0		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		0	
	Engendré-Hil des rejets dans l'air ?	O		
	Engendre-I-II des rejets: quides:? Si_oui, dans quel milleu ?		O	
Emissions	Engendre-t-II des effluents ?		O	
	Engendre-t:ll lä production de dechets non dangereux, inertes, dangereux ?		O	

-11_111				
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	a	0	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	۵	O	
approuvés	ences du projet identi ? Non O Si oui, décriv		역원사 전설 1974년 - 1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
		stys sing		par la clientèle du projet du Parc du Volcan (accueil, signalisation,
toilettes, stati	onnements à prévo différents flux de per	ir en n	nutuali	sation ou pas)
; ;			-	•
4 2 4				
	(b)・Eできせないと呼ばませ、(a) OU - A	\$2,757; \$65;	naj lata k	. The Address of the Committee of the Address of the Address of the Committee of the Address of
	nces du projet identifi Non 🕲 Si oui, décri		and the second	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
		telekter)	Malau s	ROPO PO PERMENDE EM KOMA EN LA LA LA CARRENCA EN LA PORTE DE LA COMPANION DE LA COMPANION DE LA COMPANION DE L F
				Sec. de La Caración de Caració
:				

a a single provide the provincia and a contract of the second of the exception of the contract of the

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Concertation avec les acteurs missionnés en la matière (Parc Natinal, SGH, Conseil Départemental, DSACOI...) pour co-construire une cellule de régulation des trajectoires, couloirs d'approche, mise à jour des cartes du ciel, fréquence de vols, horaires...

Un outil de régulation et de surveillance de ce type constituerait une première dans l'île et permettrait de recenser et diffuser les bonnes pratiques, d'apporter une expertise et des orientations quant aux potentielles problématiques liées à ce type d'équipement et d'activité.

7. Auto-évaluation (facultatit) .

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etude d'impact sonore à envisager mais étude environnementale complète non nécessaire car par de travaux prévus (aménagements légers) et dans une zone dont la réglementation est compatible avec ce type de projet (zonage POS).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

susceptible d'avoir des effets.

Objet							
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;					
I	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;					
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;					
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;					
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
l	-	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les					

autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

parties auxquelles elles se rattachent	
Objet	
9. Engagement et sig	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Fait à LEMAMPON	ie, 15 janvier 2018
Foil à LE TAMPON RELEASE DU TAMPON RELEASE DU TAMPON RELEASE DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRAC	
Signature (*)	